



Cher lecteur, Intéressé par un article en particulier ? Cliquez directement dans le sommaire sur l'article et vous serez envoyé automatiquement vers la page dédiée à cet article. Afin de revenir vers le sommaire cliquez sur « Retour au sommaire » mentionné à la fin de chaque article.

SOMMAIRE

GÉOPOLITIQUES	2
1- Déclaration commune des gouvernements de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique concernant la Libye (communiqué de presse conjoint)	2
2- La Chine : quelles dynamiques politiques et géopolitiques ? (Entretien avec Jean-Pierre Cabestan, Diploweb, Laurent Chamontin).....	2
3- Les leçons à tirer de la montée en puissance des hommes forts dans les Etats faibles (Le Nouvel économiste)	4
DÉFENSES	7
1- Adresse de Florence Parly aux personnels de la défense (voir sur defense.gouv.fr)	7
2- La retraite du combattant remise en cause par la Cour des comptes et la direction du Budget (OPEX 360, Laurent Lagneau)	8
3- Défense : la France a-t-elle un retard technologique ? (la Tribune, Patrick Capelli).....	9
ÉCONOMIES	11
1- Géopolitique des câbles sous-marins (géostratégie, Jean-Yves Bouffet).....	11
2- Guerre commerciale : « Il est temps de dire stop aux Américains », selon Sylvie Matelli de l'IRIS (l'usine nouvelle, propos recueillis par Solène Davesne et Pascal Gateau).....	12
3- IA dans le militaire : la France reste dans la course aux armements (La Tribune, Patrick Capelli)	14

GÉOPOLITIQUES

1- Déclaration commune des gouvernements de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique concernant la Libye (communiqué de presse conjoint)

Les gouvernements de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique sont vivement préoccupés par l'annonce faite par l'Armée nationale libyenne concernant la remise des champs de pétrole et des installations de Ras Lanouf et Sidra à une entité illégitime et non reconnue qui prétend être la compagnie pétrolière nationale. La production de pétrole et les installations et recettes pétrolières libyennes appartiennent au peuple libyen. Ces ressources vitales doivent demeurer sous le contrôle exclusif de la compagnie pétrolière nationale (National Oil Corporation) légitime et sous la seule supervision du Gouvernement d'entente nationale comme énoncé dans les résolutions 2259 (2015), 2278 (2016) et 2362 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies. La résolution 2362 du Conseil de sécurité des Nations Unies condamne les tentatives d'exportation illicite de pétrole, y compris de pétrole brut et de produits pétroliers raffinés, depuis la Libye, par des institutions parallèles qui échappent à l'autorité du Gouvernement d'entente nationale. Toute tentative de contourner le régime de sanctions Libye du Conseil de sécurité des Nations Unies nuira considérablement à l'économie libyenne, exacerbera la crise humanitaire et compromettra la stabilité générale de la Libye. La communauté internationale demandera des comptes à ceux qui portent atteinte à la paix, à la sécurité et à la stabilité de la Libye. Nous demandons aux éléments armés de cesser les hostilités et de se retirer immédiatement des installations pétrolières sans condition avant que d'autres dommages ne soient causés. Dès septembre 2016, l'Armée nationale libyenne a soutenu les travaux menés par la compagnie pétrolière nationale légitime pour reconstruire le secteur pétrolier dans l'intérêt du peuple libyen. Cette action allait dans le sens des intérêts nationaux de la Libye. La compagnie pétrolière nationale légitime doit être à nouveau autorisée à travailler sans entraves, au nom du peuple libyen, pour réparer les infrastructures endommagées par l'attaque des forces menées par Ibrahim Jadhra et pour rétablir la production et les exportations de pétrole perturbées par l'attaque.

[Retour au sommaire](#)

2- La Chine : quelles dynamiques politiques et géopolitiques ? (Entretien avec Jean-Pierre Cabestan, Diploweb, Laurent Chamontin)

Quelles sont les forces et les faiblesses du régime communiste en Chine ? Comment caractériser ce régime et ses relations avec la population ? Le nationalisme est-il une ressource politique ou / et un risque géopolitique ? Jean-Pierre Cabestan répond avec brio, de façon argumentée et nuancée.

Jean-Pierre Cabestan, Directeur de recherche au CNRS, professeur à l'Université baptiste de Hong Kong vient de publier « Demain la Chine : démocratie ou dictature ? », Paris, Gallimard, Coll. « Le Débat », 2018. Propos recueillis par Laurent Chamontin pour Diploweb.com

Laurent Chamontin (L. C.) : Vous mettez en doute le lien entre expansion de la classe moyenne et démocratie, au moins dans le cas chinois. Cela signifie-t-il qu'il n'y a pas de demande de démocratisation ? Quel est le positionnement des élites vis-à-vis de cette question ?

Jean-Pierre Cabestan (J.-P. C.) : En Chine aujourd'hui, les classes moyennes n'expriment pas une forte demande de démocratisation, et ceci pour quatre raisons principales : le déficit de culture démocratique, la modernisation réussie du pays, la répression et le nationalisme.

Les valeurs politiques de la majorité des Chinois, y compris des classes moyennes, restent a-démocratiques, pas forcément anti-démocratiques mais marquées par un besoin de bien-être et une priorité à la sécurité, sécurité des biens et des personnes, par rapport à la liberté ; le besoin de stabilité et la crainte du chaos héritées de la Révolution culturelle y contribuent aussi. Ce déficit de culture démocratique tient beaucoup plus à la soviétisation des institutions et de la vie politique en Chine depuis 1949 qu'à la culture politique traditionnelle chinoise (le confucianisme). La Chine populaire est un régime amnésique qui a constamment œuvré pour faire oublier le combat pour la démocratie engagé par les élites chinoises à compter de la fin de l'Empire mandchou, notamment celui de Sun Yat-sen, et qui a permis la démocratisation de Taiwan autour de 1990. A Pékin, cette démocratisation est considérée comme une anomalie, favorisée par l'impérialisme américain, peu compatible avec la tradition chinoise : c'est évidemment une reconstruction car rien dans le confucianisme n'est incompatible avec la démocratie : le Japon, la Corée du Sud et Taiwan ont depuis longtemps montré qu'il y a compatibilité. Ce qui manque à la Chine populaire, ce sont les valeurs libérales qui constituent le terreau de la démocratie ; or contrairement à Hong Kong, qui se bat sur la brèche et résiste autant que faire se peut, et Taiwan, qui est de fait indépendant, le Parti communiste chinois bride toute promotion des valeurs politiques libérales et démocratiques.

La deuxième raison est connue : la modernisation, longtemps retardée par Mao qui est mort en 1976 dans un pays encore principalement rural (80% des Chinois alors habitaient hors des villes), de l'économie chinoise et l'amélioration sans précédent du niveau de vie de la population. Le PC a su parfaitement instrumentaliser ce résultat pour s'en attribuer l'unique responsabilité alors que la paternité en revient aux Chinois eux-mêmes (cf. ci-dessous).

La troisième raison est la répression et la surveillance constante exercée par le Parti-État et les services de sécurité : ces contrôles dissuadent la plupart des nouvelles classes moyennes urbaines de formuler une quelconque revendication de sortie du régime de parti unique, de multipartisme et d'élections libres. Cela ne signifie pas qu'elles ne se mobilisent pas quand le pouvoir empiète sur leurs droits ou leurs avantages, par exemple si celui-ci s'aventure à construire une usine polluante à proximité de leur logement, durement acheté. Mais la plupart des Chinois par conviction, passivité ou fatalisme, se satisfont du régime actuel, des services que leur fournit leur gouvernement.

La quatrième raison est le nationalisme : la majorité des Chinois et des classes moyennes sont fières de la montée en puissance de leur pays, de la réussite de sa modernisation et de la restauration de son statut de grande puissance. Dans ces conditions, peu d'entre eux songent à remettre en cause la dictature du Parti. L'augmentation du niveau d'éducation et la montée des attentes des classes moyennes ainsi que la mondialisation de l'économie et de la société chinoises concourent à diffuser les valeurs démocratiques. Mais l'état de nos démocraties, la crise que nombre d'entre elles traversent et la montée des populismes contribuent inversement

à les rendre peu attractives pour de nombreux Chinois, la propagande du PC faisant le reste. Ce qui nous amène au rôle des élites chinoises. Les élites politiques officielles, celles du PC, sont étroitement « formatées » par l'idéologie et l'organisation de ce dernier. Par conséquent, elles en connaissent parfaitement le modus operandi et n'osent guère dévier de la ligne politique du moment. Si un Gorbatchev chinois existe, il a plutôt intérêt à rester masqué tant que le rapport des forces lui reste défavorable... Les élites entrepreneuriales sont dépendantes du pouvoir et dans l'ensemble légitimistes, même si leur pouvoir économique et financier leur procure une certaine autonomie et surtout un certain pouvoir de négociation et que certains patrons s'aventurent de temps à autres, mais non sans prendre quelques risques, à critiquer le Parti ou même Xi Jinping lui-même. Quant aux élites intellectuelles, elles sont dans leur majorité favorables au maintien d'un régime fort, organisé autour du PC, certains courants poussant en faveur d'une politique « néo-maoïste » (la nouvelle gauche), plus soucieuse de la réduction des inégalités, les autres militant en faveur d'un retour aux valeurs confucéennes traditionnelles, du moins les plus réactionnaires d'entre elles car le confucianisme comporte de nombreuses facettes. Mais les unes comme les autres sont partisans du renforcement de l'État, et de sa plus grande centralisation du système de gouvernement. Dans ce contexte favorisé par le PC, les élites libérales, qui souhaitent, à l'instar de Liu Xiaobo, décédé en 2017 ou de Xu Zhiyong, l'introduction d'un régime constitutionnel, voire fédéral, et une transition vers la démocratie sont clairement marginales, réprimées ou réduites au silence par le pouvoir, c'est-à-dire les organes de sécurité et de propagande. Et cette répression s'est accusée depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping en 2012. De telle sorte que la grande majorité des Chinois n'ont jamais entendu parler ni de Liu Xiaobo ni de Xu Zhiyong, ni des 200 avocats des droits de l'homme brutalement arrêté en juillet 2015 (la plupart ont été relâchés depuis mais restent sous étroite surveillance).

L. C. : Xi Jinping est-il populaire ? La prolongation de son mandat sans limite de temps est-elle bien accueillie ?

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.diploweb.com/La-Chine-queles-dynamiques-politiques-et-geopolitiques.html>

Ce site est répertorié dans la rubrique REVUES et LETTRES

de la "Communauté Défense et Sécurité" d'ESPRITSURCOUF.fr

[Retour au sommaire](#)

3- Les leçons à tirer de la montée en puissance des hommes forts dans les Etats faibles (Le Nouvel économiste)

Le plus grand risque pour le pluralisme se trouve dans les jeunes démocraties, où les institutions ne sont pas encore assez solides

La démocratie est-elle en difficulté ? Près de 30 ans après que Francis Fukuyama ait déclaré la fin de l'histoire et le triomphe de la démocratie libérale, cette question n'est plus farfelue. L'Amérique, qui a longtemps été un phare de la démocratie, a un président qui piétine ses règles. Xi Jinping dirige la Chine autoritaire vers un régime à un seul homme. Et dans les pays émergents, les hommes forts avancent à grands pas. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, qui a enfermé ou "purgé" plus de 200 000 Turcs pour des raisons politiques, l'emportera probablement lors des élections qui ont débuté le 24 juin, et assumera des pouvoirs dignes de

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 66

ceux d'un sultan. Le régime nicaraguayen arrache les ongles des pieds des manifestants. Vladimir Poutine est sur le point de réussir une énorme opération de propagande avec la Coupe du monde de football. Les indices de la santé de la démocratie montrent une détérioration alarmante depuis la crise financière de 2007-2008. L'un d'eux, publié par The Economist Intelligence Unit, filiale de notre groupe, indique que 89 pays étaient en régression en 2017, contre 27 seulement en amélioration. Certaines enquêtes montrent que moins d'un tiers des jeunes Américains pensent qu'il est "essentiel" de vivre dans une démocratie. Il n'est pas étonnant que cette année ait connu un boom des livres aux titres effrayants tels que 'How Democracy Ends' et 'The People vs. Democracy'.

“En 1941, il n'y avait qu'une douzaine de démocraties ; en 2000, seuls huit pays n'avaient jamais organisé d'élections”

Un tel pessimisme doit être replacé dans son contexte. C'est un revirement récent après les progrès remarquables de la seconde moitié du XXe siècle. En 1941, il n'y avait qu'une douzaine de démocraties ; en 2000, seuls huit pays n'avaient jamais organisé d'élections. Un vaste sondage réalisé dans 38 pays montre qu'en général, quatre personnes sur cinq préfèrent vivre dans une démocratie. Et toutes les menaces contre le pluralisme ne sont pas du même ordre. Dans les démocraties matures comme l'Amérique, des freins et contrepoids forts encadrent même le président le plus avide de pouvoir. Dans les démocraties plus récentes, ces institutions sont plus faibles, de sorte qu'un homme fort peut les affaiblir rapidement, souvent sans trop de problèmes. C'est pourquoi la détérioration la plus inquiétante, tant par le nombre de pays que par la rapidité du recul, se situe dans les jeunes démocraties fragiles des pays émergents. Du Venezuela à la Hongrie, ces reculs montrent des similitudes frappantes. Mais on peut y trouver des raisons d'être optimiste – ainsi que des leçons pour l'Occident.

Comment affaiblir une démocratie

En gros, les jeunes démocraties sont généralement démantelées en quatre étapes. Il y a d'abord une véritable colère populaire face au statu quo et, souvent, face aux élites libérales qui sont aux commandes. Les Hongrois ont été secoués par la crise financière, puis terrifiés par des foules de réfugiés syriens traversant leur pays en direction de l'Allemagne. La pieuse majorité musulmane turque se sentait marginalisée par les élites laïques. Ensuite, les hommes forts potentiels désignent les ennemis à livrer à la vindicte populaire. M. Poutine parle d'une conspiration occidentale visant à humilier la Russie. Le président Nicolás Maduro met les problèmes du Venezuela sur le dos de l'Amérique; et le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, impute ceux de la Hongrie à Georges Soros. Troisièmement, après avoir gagné le pouvoir en exploitant la peur ou le mécontentement, les hommes forts s'en prennent à la presse libre, à la justice impartiale et à d'autres institutions qui forment la partie "libérale" de la démocratie – tout cela au nom de la lutte contre les ennemis du peuple. Ils accusent les juges honnêtes de malversations et les remplacent par des comparses, ou bien ils lancent des contrôles fiscaux sur les chaînes de télévision indépendantes et forcent leurs propriétaires à vendre.

“Il y a d'abord une véritable colère populaire face au statu quo et, souvent, face aux élites libérales qui sont aux commandes”

C'est l'étape de la "démocratie illibérale", où les droits individuels et la primauté du droit sont affaiblis, mais les hommes forts peuvent encore prétendre être démocrates puisqu'ils remportent des élections libres. Finalement, à la quatrième étape, l'érosion des institutions libérales conduit à la mort de la démocratie dont il ne reste que le nom. Les observateurs électoraux neutres sont muselés ; les candidats de l'opposition sont emprisonnés ; les circonscriptions sont

redécoupées ; les constitutions sont modifiées ; et, dans les cas extrêmes, les assemblées législatives sont émasculées.

L'homme fort ne remporte pas toujours la bataille

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.lenouveleconomiste.fr/les-lecons-a-tirer-de-la-montee-en-puissance-des-hommes-forts-dans-des-etats-faibles-63829/>

[*Retour au sommaire*](#)

DÉFENSES

1- Adresse de Florence Parly aux personnels de la défense (voir sur defense.gouv.fr)

Madame la Ministre,
Monsieur le Chef d'état-major des armées,
Monsieur le Délégué général,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et messieurs les officiers généraux,
Mesdames et messieurs les directeurs,
Mesdames et messieurs, personnels militaires et civils de Balard et de nos armées, Tout à l'heure, la loi de programmation militaire 2019-2025 a été adoptée définitivement. Tout à l'heure, une nouvelle page de l'histoire de notre défense s'est ouverte. Ne pensez pas qu'il s'agisse d'emphase ou d'effet d'annonces. Non. Pour la première fois depuis la fin de la Guerre froide, une loi de programmation militaire en expansion est votée. Pour la première fois depuis plus de 20 ans, un renouvellement majeur des équipements des trois Armées va être lancé. Pour la première fois, les conditions de vie et d'engagement des militaires et des civils de la défense sont au cœur de ce projet. Le temps des privations n'avait que trop duré. Il est révolu. Avec cette loi de programmation militaire, les Armées retrouvent pleinement les moyens de leurs actions. Elles retrouvent des moyens à la hauteur de nos ambitions et de notre activité opérationnelle. Cette loi, vous en connaissez les traits structurants. Ce sont 295 milliards d'euros qui vont être consacrés à notre défense d'ici 2025. Ce sont des équipements de protection. Des matériels, livrés plus vite et en plus grand nombre. Ce sont des mesures pour les personnels, pour les familles, pour nos blessés. Ce sont des moyens pour le renseignement et la cybersécurité pour affronter pleinement les conflits de demain. Ce sont, enfin, des moyens investis pour l'innovation, pour la recherche et pour les technologies. Cette loi vient achever, pour moi, un an au service des Armées, de la sécurité et de la protection des Français. Un an de service, que j'ai voulu être un an d'action. En septembre dernier, sur cette même place d'armes, je me suis fixé trois principes comme guides de mon engagement. Déterminée, d'abord, car les menaces sont trop fortes et les instabilités trop grandes pour nous permettre de présenter une main hésitante. Depuis un an, grâce à l'aide des soldats de Chammal, le territoire de Daech s'est réduit à peau de chagrin. Et au Sahel, dans le cadre de l'opération Barkhane, nos militaires combattent intensément la menace djihadiste. Notre erreur serait de baisser la garde, de croire la menace terroriste moins présente. Rien n'est plus faux. Et quand je parle de terroristes, ma position est claire, elle est invariable : nous les traquons, nous les trouverons, nous les neutraliserons. La détermination, c'est aussi celle qui m'a poussée à réformer Sentinelle pour que nos militaires puissent continuer à assurer la sécurité des Français au plus proche de leur quotidien, de manière plus dynamique, dans les meilleures conditions. Cette détermination, c'est celle qui m'a conduite à prendre des décisions qui attendaient depuis trop longtemps. Nos drones, au-delà de tout rationnel, n'étaient toujours pas armés. J'ai annoncé dès septembre que cela changerait. Le maintien en condition opérationnelle de nos aéronefs était depuis trop longtemps le talon d'Achille de nos Armées. Cela devait changer. J'ai annoncé la transformation du MCO aéronautique et en moins d'un an, une nouvelle direction, la DMAé, a

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 66

vu le jour et j'en suis très attentivement les résultats. Attentive, c'est la deuxième ligne de conduite que je me suis fixée. En un an, j'ai fait plus de 6 fois le tour de la Terre, j'ai réalisé plus de 120 déplacements dont plus de 50 auprès de nos forces. Partout, j'ai mis ma méthode en application : consulter, écouter, dialoguer. J'ai appris à votre contact, j'ai compris avec vos explications. Comptez sur moi pour décider et agir. Rendons-nous compte que depuis des années, c'est sur les conditions de vie et d'engagement que les premières coupes étaient faites. C'était inacceptable et j'ai décidé de remettre l'humain au coeur du ministère des Armées. C'est l'objectif du Plan Famille, c'est l'objectif de cette loi de programmation militaire. Je suis fière que les petits équipements soient renouvelés. Fière que les affectations soient connues plus tôt, que le ministère permette aux militaires divorcés d'exercer plus facilement leurs droits de garde. Fière des nouveaux dispositifs du Plan Famille comme de la LPM pour nos blessés, pour faciliter leurs démarches et accompagner leur reconversion. Attentive, aussi, car je connais le quotidien, la force et l'engagement de nos militaires qui, chaque jour, risquent leur vie pour notre pays. Ils sont l'origine et le souffle de notre travail et je voulais, ici, rendre hommage à tous ceux qui servent pour la France, à tous ceux qui souffrent dans leur chair ou dans leur esprit, à tous ceux qui ont donné leur vie pour servir notre pays. Innovante, enfin, c'est le dernier adjectif que je veux lier à mon action. Une innovation sous tous ses aspects, par tous ses angles. Une innovation pour créer des Armées modernes, prêtes à affronter les défis du XXIe siècle. L'innovation n'est pas négociable. Ou nous innovons et nous sommes à la pointe de la recherche et des technologies ou alors nous serons condamnés à être dépassés, exposés et tributaires des autres puissances. Ce n'est vraiment pas ma conception des choses.

Ecoutez tout le discours de Florence Parly, en cliquant sur ce lien :

<https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/video-florence-parly-s-adresse-au-personnel-du-ministere-des-armees>

[*Retour au sommaire*](#)

2- La retraite du combattant remise en cause par la Cour des comptes et la direction du Budget (OPEX 360, Laurent Lagneau)

Créée en 1930, la retraite du combattant se veut être un témoignage de la reconnaissance de la Nation à l'égard des anciens combattants. D'un montant, actuellement, de 748,80 euros et cumulable avec une pension professionnelle, elle est versée à chaque titulaire de la carte du combattant, à partir de 65 ans (voire 60 ans dans certains cas particuliers). En outre, elle n'est ni imposable, ni saisissable. Les militaires ayant pris part à une opération extérieure pendant au moins 4 mois y ont droit. Mais d'autres critères peuvent être pris en compte, comme « avoir participé personnellement à 5 actions de feu ou de combat » ou « avoir appartenu à une unité ayant connu 9 actions de feu ou de combat pendant son temps de présence » ou encore « avoir été évacué pour une blessure reçue ou une maladie contractée pendant le service dans une unité reconnue comme combattante ». Mais, visiblement, ce dispositif n'est pas du goût de tous, certains y voyant une possible piste d'économies. L'an passé, les crédits destinés à la retraite du combattant ont atteint 741 millions d'euros, soit 3,7 millions d'euros de plus qu'en 2016, sa revalorisation ayant plus importante que la baisse du nombre de bénéficiaires. Lors d'une réunion de la commission de la Défense relative à l'exécution des crédits de la mission « Anciens combattants, mémoire et lien avec la Nation », le député Philippe Michel-Kleisbauer a invité ses collègues à la vigilance sur ce point. « Il apparaît que Bercy et la Cour des comptes remettent en cause les justifications historiques de la retraite du combattant, devenues obsolètes selon eux, au prétexte que les armées sont composées de professionnels, qui y acquièrent des

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 66

droits à retraite, que la carte du combattant, dont l'obtention permet de bénéficier de la retraite du combattant, est attribuée dès 120 jours d'OPEX, sans qu'il soit nécessaire d'avoir participé à des combats, ou encore que les blessures psychiques sont prises en compte par les pensions militaires d'invalidité. En d'autres termes, l'on nous explique que d'autres dispositifs existent... », a en effet affirmé M. Michel-Kleisbauer. Et ce qu'a dit le député figure noir sur blanc dans la note d'exécution budgétaire (NEB) [[.pdf](#)] de la Cour des comptes relative à l'exécution des crédits de la mission « Anciens combattants, mémoire et lien avec la Nation », publiée en mai dernier. Et la retraite du combattant n'est pas la seule concernée : la retraite mutualiste du combattant, qui est un autre dispositif mis en place au lendemain de la Première Guerre Mondiale, est aussi dans le collimateur. « La Cour relève que les documents budgétaires ne permettent pas d'apprécier complètement la justification de fond de certaines des politiques mises en œuvre au profit des anciens combattants. Il s'agit plus particulièrement de la retraite du combattant, des rentes mutualistes et des dépenses fiscales associées », lit-on dans ce document. Citant la direction du Budget [DB] de Bercy, cette note rappelle que « ces dispositifs ont été créés, dans les années qui ont suivies la fin de la Première Guerre mondiale et dans un contexte où les pensions n'étaient pas généralisées, pour indemniser 'la fatigue', 'l'usure', 'la vieillesse prématurée et les blessures invisibles (psychiques, psychologiques)' » avant d'estimer que, « aujourd'hui, ces justifications historiques sont devenues obsolètes. » Car, explique la note de la Cour des comptes, en se référant encore à la direction du Budget, les « armées sont composées de professionnels, qui y acquièrent des droits à retraite », que la « carte du combattant est attribuée dès 120 jours d'OPEX, sans qu'il soit nécessaire d'avoir participé à des combats » et que les « blessures psychiques sont prises en compte par les PMI » [pensions militaires d'invalidité].

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<http://www.opex360.com/2018/06/30/retraite-combattant-remise-cause-cour-comptes-direction-budget/>

[Retour au sommaire](#)

3- Défense : la France a-t-elle un retard technologique ? (la Tribune, Patrick Capelli)

Les avancées technologiques dans le domaine militaire se multiplient : missiles hypervéloces, cyberguerre, armes à énergie dirigée, robots tueurs. La France tient son rang même si une partie des équipements reste vétuste. Dans un environnement technologique militaire en perpétuelle mutation, la France est-elle en retard ? La réponse est non pour le général Charles Beaudouin, sous-chef d'État-major "Plans & Programmes" à l'État-major de l'Armée de Terre : "*nous possédons un porte-avions nucléaire, des Rafale et bientôt le programme Scorpion (visant à assurer la modernisation des groupements tactiques interarmes NdA). La France est une des deux armées européennes avec un modèle d'armée complet depuis des années*", a-t-il expliqué à l'occasion du Paris Air Forum, organisé par La Tribune Toutefois, le général Beaudouin ne cache pas que le budget de la défense a souffert longtemps de "*réductions temporaires de capacités*" en raison de fortes contraintes budgétaires, qui ont pesé sur le budget des armées. Elles ont empêché de renouveler des équipements tels que des véhicules blindés dont certains ont plus de 30 ans d'âge et des camions dont les châssis datent des années soixante. Or, les soldats français se battent depuis 1991 en Bosnie, puis en Afghanistan et désormais au Mali et au Levant. "Nous assistons à une asymétrie inversée : ce sont désormais nos ennemis, comme Daech, qui disposent de la technologie civile, comme les drones capables de lâcher des

grenades ou de nous localiser puis d'attaquer au mortier sans que l'on sache d'où vient l'attaque", a regretté le général Beaudoin.

Risques de décrochage

La France n'a pas de retard, a également estimé lors de la table-ronde intitulé "Défense, la France a-t-elle un retard technologique", Jean-François Ripoche, directeur du service des recherches et technologies de défense à la direction générale de l'armement (DGA). *"Il n'y a pas de retard car nous avons toujours investi en R&D dans l'ensemble des domaines des technologies de rupture comme l'IA (Intelligence artificielle, ndlr), les armes à énergie dirigée, l'hypervélocité, la furtivité et la cybersécurité, a-t-il souligné. On essaie d'être en veille active là où le civil est leader : pas la peine de lutter ni de se lancer dans une politique de démonstrateurs qui coûte cher"*. Thierry Michal, directeur technique général de l'Onera, le centre français de recherche aérospatiale, a rappelé que *"l'innovation scientifique et technique est un effort de long terme, que c'est cette philosophie qui a prévalu à la création de l'Onera en 1948. Nous continuons dans cette voie, par exemple sur les systèmes optroniques (utilisant à la fois l'optique et l'électronique NdA) ou les chambres de combustion super stratosphériques. Nous ne sommes pas encore en retard mais il faut rester vigilant car il existe des risques de décrochage en cas d'aversion aux risques. Les efforts en R&D de long terme sont rapides à casser mais très longs à reconstruire"*.

Ne rien faire serait plus grave

Ainsi, la pépite française Kalray permet par exemple à la France de conserver une avance dans le secteur des micro-processeurs dont l'architecture permet d'accroître la puissance de calcul avec une consommation d'énergie très basse. *"C'est un défi de tous les jours face à nos concurrents américains et chinois. Notre technique est performante, et nous bénéficions du soutien de Definvest (le fonds d'investissement du Ministère de la Défense). Nos processeurs sont principalement utilisés dans les voitures autonomes mais les frontières avec les besoins militaires sont minces"*, a analysé Stéphane Cordova, vice-président BU Embedded. Dans la loi de programmation militaire, les budgets de R&D ne montent en puissance qu'à partir de 2022 : seront-ils suffisants pour ne pas se faire décrocher? .

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/defense-la-france-a-t-elle-un-retard-technologique-783017.html>

[*Retour au sommaire*](#)

ÉCONOMIES

1- Géopolitique des câbles sous-marins (géostratégie, Jean-Yves Bouffet)

Lorsqu'on se place à l'échelle mondiale, ce sont les câbles sous-marins qui ont une importance cruciale puisque 99 % des télécommunications intercontinentales et 10 000 milliards de dollars d'opérations financières quotidiennes^[1] utiliseraient cette voie.

Le talon d'Achille du Web

Ainsi, lorsque l'on évoque les vulnérabilités du monde numérique, on pense souvent aux cyberattaques. Mais le côté matériel est lui aussi vulnérable, et il est assez facile de s'en rendre compte. En octobre 2015, l'Algérie s'est retrouvée privée de 80 % de ses capacités d'accès à Internet pendant près d'une semaine. La cause ? La simple bévue de l'équipage d'un navire^[2] qui avait jeté puis relevé son ancre là où passait un câble stratégique pour cet usage. Deux ans plus tard, en juillet 2017, le même scénario se reproduit au large de la Somalie, où un porte-conteneurs^[3] a privé accidentellement la Somalie d'Internet trois semaines durant. Ces deux exemples ne sont que les cas les plus récents, puisque l'on compte bien d'autres coupures accidentelles d'Internet par rupture de câble depuis le début des années 2000. La fragilité est réelle.

Quand les militaires s'intéressent aux câbles

Un rapport publié le 1er décembre 2017 par le think tank britannique Policy exchange dresse un résumé des menaces et surtout des fragilités qui concernent ces câbles. Au demeurant, leur localisation est connue de tous – à l'exception de certains câbles à vocation militaire – et leur passage en haute mer crée de plus un vide juridique qui faciliterait la tâche à une attaque asymétrique^[4]. L'attaque des câbles sous-marins à des fins militaires n'est pas un fantasme puisque, durant la guerre froide, les Américains avaient espionné un câble de télécommunication soviétique en mer d'Okhotsk. Même en temps de paix, les uns et les autres préfèrent prendre leurs précautions, par exemple, le CNES soutient un projet de câble sous-marin qui lui permettrait de communiquer de la Guyane vers la Métropole sans passer par les États-Unis, pays de son concurrent direct SpaceX. Mais outre l'espionnage, il peut exister un risque de coupure en cas de conflit. La chose n'est pas récente non plus : en 1914, le Royaume-Uni avait coupé les câbles qui servaient à l'Allemagne pour ses communications transatlantiques. Pour le reste, la Russie dispose manifestement du matériel nécessaire pour ce type d'opération. La présence du navire océanographique russe Yantar à proximité de câbles américains avait éveillé en 2015 les soupçons de Washington. En 2008, c'est une coupure qui avait été repérée sur un câble en mer Noire, juste avant le conflit géorgien. Et, dans un autre registre, lors de l'épisode du déploiement de forces russes en Crimée, en 2014, la péninsule avait été isolée du reste de l'Ukraine par la coupure physique des communications. Le risque terroriste n'est pas non plus absent : en 2007, Scotland Yard avait déjoué un projet d'Al-Qaïda

qui visait des infrastructures vitales pour l'Internet au Royaume-Uni. Dix ans plus tard, les conséquences d'une telle attaque seraient d'autant plus importantes que l'Internet a pris de plus en plus de place dans nos sociétés.

Câbles et neutralité du Web

Les États semblent prendre conscience de cette problématique. En France, la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale de 2017 évoque ce caractère crucial des câbles sous-marins. Il faut noter que la France dispose d'atouts stratégiques majeurs dans la pose de câbles. En effet, la société Alcatel Submarine Networks est le leader du marché, qu'elle domine avec l'américain TE Subcom et le japonais NEC. Depuis le rachat d'Alcatel par le finlandais Nokia, l'État français surveille de très près la revente de cette filiale. Par ailleurs, une part significative de la flotte mondiale de navires câbliers est immatriculée sous pavillon français : six opérés par Louis-Dreyfus Armateur pour le compte d'Alcatel, et trois utilisés par Orange Marine, autre acteur du marché, ces sociétés opérant par ailleurs d'autres navires sous pavillon étranger. En revanche, les investisseurs viennent plutôt d'outre-Atlantique : les géants américains de l'Internet investissent désormais dans les câbles, afin de disposer de plus de capacités pour exporter le contenu qu'ils vendent. Par exemple, Microsoft et Facebook se sont associés pour faire poser un nouveau câble dénommé « Marea », reliant les États-Unis à l'Espagne, qui doit être mis en service cette année. Ces investissements ne sont pas anodins, puisque la remise en cause de la neutralité du Net aux États-Unis est liée à cette question de l'investissement dans la « capacité des tuyaux ». En effet, jusqu'à très récemment, les fournisseurs d'accès, gestionnaires de l'infrastructure, étaient tenus de donner un accès égal à tous les sites et tous les utilisateurs. Désormais, les producteurs de contenu qui investissent dans ladite infrastructure pourront s'y arroger un accès privilégié, ce qui facilite les investissements mais est naturellement loin de l'esprit libertaire des débuts de l'Internet.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.geostrategia.fr/geopolitique-des-cables-sous-marins/>

[Retour au sommaire](#)

2- Guerre commerciale : « Il est temps de dire stop aux Américains », selon Sylvie Matelli de l'IRIS (l'usine nouvelle, propos recueillis par Solène Davesne et Pascal Gateau)

Sylvie Matelly, la directrice adjointe de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris), regrette l'attentisme des Européens et leurs divisions.

L'Usine Nouvelle - Jusqu'où peut aller l'escalade entre l'Europe et les États-Unis ?

Sylvie Matelly - Elle peut aller très loin. Mais je doute de la volonté politique des Européens, lorsqu'elle commencera à coûter cher. Il leur faut aujourd'hui sauver la face devant les Américains. Mais je pense que c'est important d'aller plus loin et pour les Européens de leur dire stop, ça suffit.

Le protectionnisme de Trump marque-t-il une rupture ?

Rappelez-vous d'où vient l'Union européenne. Après la Seconde Guerre mondiale, le plan Marshall devait financer des projets basés sur la coopération européenne. Lorsque les Américains ont voulu imposer leur droit de regard dans un projet concernant le charbon et l'acier, les Européens se sont fâchés et ont créé une communauté économique dédiée. La construction européenne s'est toujours faite de façon frontale contre les États-Unis, avec l'idée de constituer une puissance économique capable de négocier d'égal à égal. Les Américains l'ont toujours mal vécu. On reste dans une logique de confrontation de deux grandes puissances économiques, dont l'une ne s'assume pas. C'est de là que vient le problème.

Comment expliquer cette faiblesse européenne ?

Pour un certain nombre d'États membres, les États-Unis restent ceux qui ont assuré la sécurité de l'Europe face à la Russie. Il y a un autre élément moins palpable, qui concerne le sentiment d'être une grande puissance. Outre la Russie, deux pays se voient comme tels en Europe : la France et le Royaume-Uni. Quand on ne se sent pas en position de puissance, on ne construit pas l'Europe de la même manière et vous avez un peu de mal à vous positionner lorsque des grandes puissances vous menacent. Regardez la Suède : elle veut bien d'une Europe économique, mais la notion de responsabilité de l'Europe dans le monde lui est étrangère.

L'Europe peut-elle s'affirmer dans ce nouvel ordre mondial ?

S'affirmer, c'est accepter de jouer un rôle comme puissance. Ce qui passe d'abord par assurer sa défense et avoir une politique étrangère. Ce serait rassurant de voir l'Europe prendre en main sa défense.

Les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine sont-elles du même ordre ?

L'Europe a une économie en compétition directe avec les États-Unis, et n'existe pas politiquement parlant. Pour les Américains, il s'agit donc d'une force économique qu'il faut affaiblir avec très peu de risques de rétorsion. La Chine est un dossier plus compliqué pour l'administration américaine. D'abord parce qu'elle est une puissance beaucoup plus menaçante, qui ambitionne clairement de passer devant les États-Unis comme première puissance économique mondiale. La Chine se positionne aujourd'hui dans l'intelligence artificielle, le big data... Elle ne se laissera pas faire. Son économie est enfin très complémentaire de l'économie américaine, voire interdépendante, ce qui rend la tâche rude pour Donald Trump. Les États-Unis ne peuvent pas complètement se fâcher avec la Chine comme ils peuvent le faire avec l'Europe. Regardez l'affaire ZTE [les autorités américaines avaient décidé, en avril, de mettre fin aux exportations de composants américains destinés à l'équipementier télécoms chinois, accusé de violation de l'embargo contre l'Iran et la Corée du Nord, ndlr]. L'administration aurait pu en faire un exemple, mais Donald Trump est finalement revenu sur ses positions.

Croyez-vous qu'il peut y avoir une stratégie américaine délibérée dans l'usage des sanctions extraterritoriales ?

Je crois que c'est une question culturelle. Il y a un sentiment national qui dépasse tout ce qu'on peut connaître autour de nous. Aux États-Unis, la circulation de l'information est plus naturelle, plus fluide et systématique que chez nous. En France, tout est cloisonné. Les services secrets parlent peu aux entreprises et envoient seulement des alertes de temps en temps. Aux États-Unis, dès que la moindre enquête est menée par la CIA sur un acteur, toutes les parties concernées sont informées, dans l'administration et les entreprises du secteur. De la même

manière, quand une entreprise comme GE a des vues sur l'Europe, je suis convaincue qu'elle passe des coups de fil pour s'assurer que tout va bien.

C'est de la guerre économique ?

C'est une forme de guerre économique, mais ce n'est pas un complot. Tout le monde ne se met pas autour de la table en disant : "Je veux racheter Alstom, il faut la tuer." Par contre, on balise le dossier et ce faisant, on facilite la tâche de l'entreprise américaine. J'ai rencontré des représentants de l'Ofac (Office of foreign assets controls, chargé du respect des sanctions) à plusieurs reprises, ils ne comprennent pas les accusations contre eux. L'Europe comprend très mal cette guerre économique et la mène mal. La première chose dont se plaignent les grandes entreprises en Europe, c'est justement de ne pas avoir accès à l'information.

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.usinenouvelle.com/editorial/guerre-commerciale-il-est-temps-de-dire-stop-aux-americains-selon-sylvie-matelli-de-l-iris.N708299>

Le site de l'IRIS est répertorié dans la rubrique THINKTANKS

de la "Communauté Défense et Sécurité" d'ESPRITSURCOUF.fr

[Retour au sommaire](#)

3- IA dans le militaire : la France reste dans la course aux armements (La Tribune, Patrick Capelli)

L'intelligence artificielle (IA) va sans doute modifier en profondeur la manière de faire la guerre. Cette guerre du futur est-elle déjà en action sur les théâtres d'opérations ? Pas encore, mais les armes automatisées sont inéluctables. L'intelligence artificielle est déjà très utilisée dans l'univers sensible de la défense. Pourquoi ? *"l'IA n'est pas une technique à forte barrière d'entrée. Elle est disséminée partout et il n'y aura pas de retour en arrière"*, a expliqué à l'occasion du Paris Air Forum organisé jeudi 21 juin par La Tribune, le colonel François Beaucournu, référent innovation technico-opérationnelle, chef de section études, prospective et innovations capacitaires à l'État-major de l'Armée de Terre.

L'IA va-t-elle changer l'art de la guerre?

L'IA représente-t-elle une véritable rupture dans l'art de la guerre ? Pour Jérôme Lemaire, chargé de mission intelligence artificielle et digitalisation systèmes opérationnels à la DGA), *"c'est une possibilité. Mais nous avons du temps pour nous y préparer, car il existe encore peu d'applications en service dans le domaine militaire, contrairement au domaine civil où on les trouve déjà dans le trading financier, le commerce électronique ou dans les smartphones, avec la reconnaissance vocale et faciale"*. L'intelligence artificielle permettra entre autre de contrer les futurs missiles hypervéloces, capables d'atteindre des vitesses allant de cinq à dix fois la vitesse du son. Elle le fait déjà aujourd'hui. *"Face à ces missiles hyper rapides, l'IA répond en temps réflexe à la place de l'humain. Elle va également venir en appui de l'homme pour les tâches complexes, comme la relève des blessés, le ravitaillement ou les actions de combat, même si l'humain doit rester au cœur de la décision"*, a expliqué le colonel. Les IA intégrées dans les capteurs vont également augmenter l'agilité dans les décisions.

Revue de presse d'Espritsurcouf n° 66

Les SALA, une crainte ?

Les armées occidentales vont devoir anticiper toutes les éventualités lors d'un conflit armé, y compris l'éventualité que leurs ennemis potentiels ne s'embarrassent pas de questions éthiques, à l'image de l'utilisation de SALA (systèmes d'arme létaux autonomes), les fameux "robots tueurs". *"C'est une mauvaise expression", a estimé le colonel Beaucournu, "car il y a un homme derrière la télécommande. Néanmoins, les Russes ne se gênent pas pour tester leurs robots en Syrie".* Pour autant, les SALA vont certainement s'installer dans le paysage militaire, a estimé Emmanuel Chiva, directeur général adjoint d'Agueris (groupe CMI), pour qui *"le risque n'est pas le transhumanisme ou l'IA forte (dotée d'une conscience, Ndlr), mais la facilité pour un hacker de pirater une base d'apprentissage des algorithmes".* Selon Emmanuel Chiva, *"les SALA ne sont pas une priorité. Ils sont pour l'instant autorisés seulement dans l'espace exo-atmosphérique et sous l'eau. La recherche en IA va dans le sens d'une incorporation d'un corpus de valeurs éthiques. Mais quel gouvernement acceptera de stopper ses recherches en IA à cause des SALA ? La robotisation est inéluctable sur le champ de bataille".* Déjà, des robots Samsung SGR-1, capables de détecter les mouvements d'un intrus dans un rayon de quatre kilomètres et de le neutraliser, sont déjà en action dans la zone démilitarisée (DMZ) entre les deux Corée. Il y en aurait également sur le plateau du Golan.

La France reste dans la course

La France est-elle encore dans la course de l'IA ? Pour Jérôme Lemaire, il existe un premier cercle où l'on trouve les États-Unis et la Chine, et un second avec Israël, le Canada, la Corée du Sud, le Royaume Uni, le Japon et la France. *"Nous possédons un bon niveau académique, un écosystème de 200 start-up et des grandes entreprises comme Atos, Dassault Systèmes, Thales et MBDA. Nous n'avons pas forcément beaucoup de données pour nourrir les algorithmes, mais une combinaison d'experts, de compétences et de clients pour nos produits".*

Retrouvez l'intégralité de l'article avec ce lien :

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/ia-dans-le-militaire-la-france-reste-dans-la-course-aux-armements-783018.html>

[Retour au sommaire](#)